



BAC ABREUVOIRS – NOVEMBRE 2023

Adaptation à la sécheresse ! Les Fédérations des chasseurs des Hauts de France au soutien de la faune.

Les périodes de sécheresse, associées à un changement de paysage agricole qui tend, depuis plusieurs années, à la simplification et la perte des éléments fixes du paysage, notamment des mares, sont la cause d'une difficulté d'accès à l'eau pour la faune sauvage. Pour pallier à cette problématique et restaurer le potentiel d'accueil de la biodiversité en plaine, les Fédérations des chasseurs des Hauts de France proposent à leurs adhérents la mise en place **d'abreuvoirs munis d'une pente douce (1 m x 1m avec une pente douce antidérapante, profondeur max 25 cm).**

Engagements :

- Je m'engage à implanter le(s) abreuvoir(s) conformément aux préconisations suivantes (uniquement en milieu naturel, hors volières, au sein d'une zone enherbée de 15 m² minimum).
- Je m'engage à laisser les personnels de la fédération contrôler le bon usage de mon ilot et à rembourser l'ensemble des frais et subventions engagés en cas de non-respect des préconisations d'implantation.
- Je m'engage à fournir une carte localisant précisément l'abreuvoir.

Bac abreuvoir

30 €

Opération subventionnée à 75 % par la Région Hauts-de-France, l'OFB et la FNC.



Il est recommandé d'associer à ces ilots un pierrier (disponibilité en insectes et fourmis, ...), un tas de bois, de branches ou quelques galettes de bois. La présence d'un buisson à proximité (à 2 ou 3 mètres) est un vrai plus.

BON DE COMMANDE A RETOURNER AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2023

Avec le règlement par voie postale à : Fédération des Chasseurs de l'Aisne - 1, chemin du pont de la planche – 02 000 Barenton Bugny

- **Nom /prénom :**

Bénéficiaire : **Agriculteur** – **Chasseur** – **Privé** – **Autre** :

- **Adresse complète :**

- **Téléphone :**

Mail :

- **Commune d'implantation :**

Précision : **terrain privé** – **parcelle agricole** – **bord de chemin** – **autre** :

Plantation d'ilots biodiversités en plaine		
Nbre d'abreuvoir(s)	30 € / abreuvoir	TOTAL €
	x 30 €	
<i>Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne</i>		TOTAL

Opération réalisée en fonction des stocks disponibles. La Fédération des chasseurs peut refuser la fourniture des ilots si la localisation de l'implantation ne semble pas pertinente.

SIGNATURE